



### SERVICES PUBLICS

# Alerte sur les mauvaises pratiques à l'hôpital de Talangai

L'administrateur-maire du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai, Privat Frédéric Ndeké, a dénoncé, le 31 janvier, au cours de sa rencontre avec les services sous-tutelle, de mauvaises pratiques au niveau de l'hôpital de référence de Talangai, des centres de santé ainsi que la résurgence de la criminalité dans cette partie de la ville capitale. « Il est de la responsabilité de la police et de la gendarmerie de protéger, de sécuriser la population et ses biens. La force publique devrait travailler de front avec les autorités locales, notamment les chefs de quartier, de zone pour éviter des débordements lors des patrouilles », a-t-il déclaré.

Page 3



Le maire de Talangai et les représentants des services publics Adiac

### INSERTION PROFESSIONNELLE

## Des handicapés en formation entrepreneuriale



L'association Leb Congo, avec l'appui de l'ambassade des Etats-Unis, a initié un programme de formation visant à faciliter l'insertion socio-professionnelle des jeunes femmes et hommes vivant avec handi-

cap. « Cette édition est orientée vers les métiers. Pendant six semaines, les participants au séminaire vont apprendre, entre autres, les techniques de transformation agro-alimentaire et de fabrication des produits artisanaux », a expliqué le président de Leb Congo, Precy Ndongui.

Page 16

**Editorial**  
**60 ans**

Page 2

### ECOTOURISME

## Le parc Nouabale-Ndoki de plus en plus attractif

Situé dans le département de la Sangha, le parc national Nouabale-Ndoki veut devenir l'une des destinations touristiques les plus prisées du Congo. Pour ce faire, le site créé en 1993 s'est doté d'instruments destinés à promouvoir ses nombreuses potentialités. En 2012, il a été inscrit sur la liste prestigieuse du patrimoine mondial de l'Unesco et fait partie également du Tri national de la Sangha comptant une diversité d'espèces fauniques et florales.

Page 16



Un des nombreux pachydermes du parc DR

### COOPÉRATION

## La France offre deux engins à l'École génie travaux



Les deux engins des travaux publics offerts à l'EGT/Adiac

L'ambassadeur de France, Claire Bodonyi, a remis hier deux engins de travaux publics à l'École génie travaux de Kintélé, située dans la banlieue nord de Brazzaville, en présence du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. « Les deux machines vont permettre aux bénéficiaires de continuer et de renforcer leurs capacités », a déclaré la diplomate française.

Page 5



## ÉDITORIAL

## 60 ans

La République du Congo et la République populaire de Chine commémorent, cette année, les 60 ans de leurs relations de coopération conclues en 1964, à l'époque socialiste. Axé sur l'entente et la confiance mutuelle dans l'intérêt des peuples, cet accord a posé les premiers jalons du passage d'une économie ayant pour base l'agriculture de subsistance à une économie s'appuyant sur la production et la transformation des matières premières avec l'usine de Kinsoundi. Le premier acte d'une politique volontariste d'import-substitution visant à promouvoir l'autosuffisance économique du pays.

Au cours des six décennies écoulées, les relations sino-congolaises ont fait du chemin et la coopération stratégique globale a permis d'enregistrer des résultats positifs qui ont contribué, dans une certaine mesure, à l'amélioration du paysage économique et social même si du chemin reste à parcourir.

Pour un nouveau point de départ du partenariat sino-congolais, les deux pays organiseront cette année, à Beijing, un forum économique Chine-Congo. Un cadre de concertation qui devrait ouvrir un nouveau chapitre avec la perspective de porter plus haut les relations de cette coopération à la lumière de la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité prônée par Xi Jinping.

La coopération entre le Congo et la Chine comportant aussi bien des forces et des faiblesses, ces retrouvailles seront sans doute l'occasion de faire une auto-évaluation pour la partie congolaise afin d'envisager une nouvelle orientation qui soit plus bénéfique. L'objectif étant, pour le Congo qui ambitionne de diversifier son économie, d'entrevoir des mécanismes d'accompagnement et de création des conditions permissives pour entrer dans l'ère de l'industrialisation à grande échelle.

Les axes de coopération à ce rendez-vous pourraient s'orienter vers le renforcement des secteurs de l'énergie, des industries de transformation, le transfert de technologies et les infrastructures diverses.

Les Dépêches de Brazzaville

## MAKÉLÉKÉLÉ 2

## La population propose d'insérer les questions environnementales dans les programmes scolaires

Le député de la deuxième circonscription électorale de Makélékélé à Brazzaville, Joseph Badiabio, était face à ses mandants le 31 janvier pour leur rendre compte des travaux de la troisième session ordinaire administrative, tenus du 2 juin au 13 août 2023, d'une part, et ceux de la quatrième session ordinaire budgétaire, tenus du 15 octobre au 23 décembre 2023, d'autre part. A cette occasion, sa base a émis le vœu de voir insérer dans les programmes scolaires les questions d'environnement.



« Ces questions sont difficiles à cerner et nous voulons que celles-ci soient au mieux insérées dans les programmes scolaires pour les générations futures », ont signifié les habitants de Makélékélé 2 à leur député, également président de la Commission éducation, culture, science et technologie de l'Assemblée nationale. Joseph Badiabio a rencontré ses mandants pour leur restituer l'essentiel des travaux de la troisième session ordinaire administrative. A cet effet, il leur a rappelé que sur vingt-six affaires arrêtées pour la troisième session, douze avaient été examinées et adoptées. Il s'est appesanti sur trois d'entre elles, notamment le pro-

jet de loi portant transformation du Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement de très petites, petites et moyennes entreprises et d'artisanat en un établissement public à caractère industriel et commercial, qui permet, entre autres, de renforcer la gouvernance par la mise en place des organes de contrôle établis et régis par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires. Il a également évoqué la loi portant gestion durable de l'environnement en République du Congo qui intègre, pour des actions à venir, les préoccupations actuelles révélées à l'échelle internationale, précisément la gestion des tourbières, la protection

de la conservation de la biodiversité, l'éducation environnementale. Enfin, la troisième loi épinglée est celle relative à l'interopérabilité et à l'ouverture du canal USSD aux fournisseurs des services à valeur ajoutée, proposée par l'honorable Prince Bertrand Bahamboula. S'agissant des travaux de la quatrième session ordinaire budgétaire, le député de Makélékélé 2 a signifié que cette session a connu à son ordre du jour dix-huit affaires dont quatorze ont été examinées et adoptées et qu'au-delà de toutes ces lois, l'accent a été mis sur celle des finances de l'Etat pour l'exercice en cours.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzongi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com



## SERVICES PUBLICS DE TALANGAI

## L'administrateur-maire alerte sur les mauvaises pratiques

L'administrateur-maire du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai, Privat Frédéric Ndeké, dans une communication le 31 janvier, a dénoncé des mauvaises pratiques observées au niveau des services municipaux et déconcentrés en 2023, avant de dévoiler la feuille de route de l'année en cours.

Au nombre des services déconcentrés épinglés, figure l'Hôpital de référence de Talangai où Privat Frédéric Ndeké dénonce la mauvaise qualité d'accueil des usagers et le manque de communication de la direction. « Il nous est revenu, de manière récurrente, qu'il se pose un réel problème d'accueil des patients. Des paroles réservées aux malades dans nos différents centres de santé ne sont pas assez courtoises. La parole guérit avant même les médicaments. Il va falloir que vous relayez ce message auprès de vos collaborateurs. Nous sommes indignés parfois d'entendre certaines phrases qui peuvent aggraver à l'instant l'état de santé du patient », a déploré le maire de Talangai.

C'est ainsi qu'il a demandé l'amélioration des conditions d'accueil au niveau des centres de santé en apportant une attention particulière aux services d'urgence. « De manière laconique, il y a des informations vraies ou fausses qui circulent sur les réseaux sociaux faisant état des personnes déclarées mortes qui se seraient ressuscitées dans notre morgue. Même si ces éléments ne sont pas avérés, l'hôpital n'apporte pas un argument contraire ou un démenti. La communication est un couteau à double tranchant. Ces informations sont diffusées de façon très large, comment voulez-vous



Le maire posant avec ses collaborateurs/Adiac

que d'autres patients aient le courage d'aller dans un tel hôpital ? », a regretté l'administrateur-maire, soulignant la nécessité de doter cet hôpital d'une cellule de communication efficace.

Evoquant le volet sécurité, Privat Frédéric Ndeké a rappelé le fait qu'après trois mois de recul, le phénomène de grand banditisme urbain « Bébés noirs » a repris corps à Talangai avec des actes « insoutenables » perpétrés sur des paisibles citoyens. Selon lui, certaines personnes ont perdu la vie et d'autres gardent encore les séquelles et stigmates de ces violences. C'est ainsi qu'il a suggéré aux forces de l'ordre, notamment la police et la gendarmerie, de s'appesantir sur le renseignement

qui est la clé de voute de leur travail. « Il est de leur responsabilité de protéger, sécuriser la population de Talangai et ses biens. Pour un succès particulier, il est nécessaire qu'elles s'appuient sur les autorités locales, notamment les chefs de quartier, de zone et bloc pour le renseignement, et agissent avec prudence pour éviter des débordements pendant les opérations de police », a-t-il prodigué.

L'administrateur-maire a également mis en garde les occupants anarchiques de la ceinture maraîchère de Talangai qui réduisent au quotidien cet espace, tout en rassurant les maraîchers qu'une opération de restitution sera menée dès la décrue. S'agissant des

services municipaux, Privat Frédéric Ndeké a épinglé des cas de corruptions au niveau des usagers. Il a attiré l'attention de ses collaborateurs sur le fait qu'ils sont au service de la population et aucun service public ne peut être monnayé. « Un accent particulier a été porté sur cet aspect pour que la population accède facilement aux documents attendus sans verser un centime. Nous attirons l'attention des usagers qui prennent des dispositions pour tenter de corrompre nos agents aux fins d'obtenir des documents administratifs alors qu'il s'agit bel et bien de notre travail », a-t-il précisé.

Concernant le bilan de l'année écoulée, il a été jugé satisfaisant

au niveau de plusieurs services. A l'Etat-civil, par exemple, tous les actes de naissance ont été disponibles, pour une moyenne de près de 800 naissances par an. « L'opération d'enregistrement de naissance et de distribution des actes de naissance dans les quartiers de Talangai va se poursuivre en 2024 car cette activité intègre la feuille de route de notre travail chaque année. Nombreux de nos compatriotes ne possèdent pas d'actes de naissance. Au niveau de Talangai, cette question est prise au sérieux, en toute responsabilité, nous focalisons notre action sur ce travail pour qu'aucun enfant ne manque pas d'acte de naissance », a-t-il annoncé.

Parfait Wilfried Douniama

## ACCOMPAGNEMENT

## Des jeunes porteurs de projets bénéficient des subventions

Dans le cadre de l'application du partenariat entre la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Confejes) et le Congo à travers le programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ), des jeunes entrepreneurs congolais ont reçu, le 1er février, des mains du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, des sommes d'argent devant leur permettre de booster leurs projets.

Les bénéficiaires des subventions du PPEJ viennent de Brazzaville et de l'arrière-pays. Ils évoluent dans différents secteurs dont l'agriculture, les nouvelles technologies, la coiffure, la transformation des produits agropastoraux et bien d'autres. Ils sont, en effet, suivis et soutenus depuis plusieurs mois par les équipes du PPEJ qui évaluent régulièrement la viabilité de leurs projets.

La volonté du gouvernement à encourager et soutenir les jeunes a été saluée par les bénéficiaires. « Je suis contente de recevoir cet argent puisque je vais acquérir de nouvelles machines afin de doubler la production et chercher à élargir mes activités dans d'autres localités



Le ministre remettant des enveloppes aux bénéficiaires/Adiac

du Congo. C'est vraiment un message encourageant à l'endroit des jeunes que nous sommes », a indiqué Emilia Batantou, promotrice d'un centre de production de purée de tomate à Madingou, dans la Bouenza.

Pour sa part, le ministre a félicité ces jeunes, leur souhaitant plein succès. Selon lui, le Congo compte sur le dynamisme de sa jeunesse qui doit se démarquer dans tous les domaines de la vie sociale. Notons que la Confejes est une institution intergouvernementale qui œuvre pour la promotion de la jeunesse, des sports et des loisirs au sein de l'espace francophone. Elle a été créée en décembre 1969.

Rude Ngoma





MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL



Date: 26/01/2024

Prêt BAD N°: 2000130013732

AON No 001-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2024

1. Le présent avis d'appel d'offres national (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet pam dans development business en ligne du 1er juill et 20 17 et sur le portail de la Banque ([www.afdb.org](http://www.afdb.org)).

2. Le gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois, PACIGOF en sigle., et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « l'acquisition de deux (02) moyens roulants (Véhicules Pick-Up et Station Wagon) au profit de la direction générale des petites et moyennes entreprises».

3. L'Unité de Coordination du Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois (UCP/PACIGOF) invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de deux (02) moyens roulants en lot unique.

4. L'appel d'offre national se déroulera conformément aux règles et procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis 3e étage Immeuble Cheickna TA MBADOU

N°02, Avenue de la base Batignolles Mougali  
Téléphones : (+242 ) 06 6636969/06 8473003

E-mail : /pacigofcongo@gmail.com/jean jacquesbokatol789@gmail.com  
Brazzaville/République du Congo.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille (100.000) de Francs CFA.

7. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du dossier

Type d'appel d'offres ; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 2017).

8. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 26 février 2024 à 12 h00' (heure locale, TU+1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 1 202 446 F.CFA

9. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

10. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 26 février 2024 à 13h00' (heure locale, TU+1), dans les bureaux de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus

**Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2024**

**Le Coordonnateur**

**Jean-Bedel Tity LOMOUEL**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date: 26/01/2024

Prêt BAD N°: 2000130013732

AON No 001-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2024

1. Le présent avis d'appel d'offres national (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans development business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque ([www.afdb.org](http://www.afdb.org)).

2. Le gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois, PACIGOF en sigl, et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « Acquisition véhicule de fonction du coordonnateur du projet (Véhicule PRADO)».

3. L'Unité de Coordination du Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois (UCP/PACIGOF) invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'un moyen roulant.

4. L'appel d'offre national se déroulera conformément aux règles et procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis 3e étage Immeuble Cheickna TAMBADOU

N°02, Avenue de la base Batignolles Mougali  
Téléphones: (+242) 06 6636969/06 8473003

E-mail : /pacigofcongo@gmail.com/jean jacquesbokatol789@gmail.com  
Brazzaville/République du Congo.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) de Francs CFA.

7. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du dossier

Type d'appel d'offres; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 2017).

8. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15 février 2024 à 12h00' (heure locale, TU+1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 1 202 446 F.CFA

9. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

10. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 15 février 2024 à 13h00' (heure locale, TU+1), dans les bureaux de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus

**Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2024**

**Le Coordonnateur**

**Jean-Bedel Tity LOMOUEL**



## COOPÉRATION

## L'École génie travaux renforce ses capacités

L'ambassade de France au Congo a remis, le 1<sup>er</sup> février, deux engins de travaux publics à L'École génie travaux (EGT) de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville.

La cérémonie de remise officielle du matériel s'est déroulée sous le haut patronage conjoint du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et de l'ambassadrice de la République française au Congo, Claire Bodonyi. Après signature du procès-verbal, le directeur des Affaires stratégiques et de la coopération militaire, le colonel Jean-Aimé Ignoumba, représentant le ministre, a remis les clés au directeur de l'EGT, le colonel major Armand Pascal Boumba. Ces deux engins complexes permettront d'inculquer le savoir essentiel aux multiples fonctions liées aux travaux publics. Ils renforceront efficacement les capacités de for-



mation et d'employabilité des bénéficiaires, qu'ils soient civils ou militaires. « En effet, c'est ma première visite à l'EGT gé-

nie travaux aujourd'hui et c'était l'occasion pour moi de participer à la remise des engins de travaux publics, des maté-

riels qui vont permettre aux stagiaires de pouvoir continuer leur apprentissage. Ce que je retiens de cette visite, c'est d'abord la force du lien entre la France et le Congo, mais c'est bien au-delà. Cette impression réelle que le savoir-faire progresse depuis le temps que cette école existe, et c'est vraiment aussi cette régionalité. Nous avons vu les stagiaires de tous les pays d'Afrique qui apprennent les choses fondamentales au service de la population », a indiqué l'ambassadrice de France au Congo.

La remise de ces deux engins a été l'occasion pour elle de découvrir le potentiel de l'EGT. C'est une école à vocation régionale

qui permet la formation de cadres militaires issus de dix-neuf pays, en partenariat avec la France. Il s'agit aussi d'un centre d'excellence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, qui contribue à la montée en puissance de la Force africaine en attente, en formant des cadres de la Force multinationale de l'Afrique centrale destinés à armer cette entité. En définitive, l'EGT est un établissement public à caractère administratif, de formation professionnelle, ouvert sur la société congolaise et œuvre pleinement au développement économique et social du pays, en contribuant notamment à l'employabilité de la jeunesse congolaise.

**Guillaume Ondze**

## GOUVERNANCE

## Élaboration d'un dispositif de suivi-évaluation des projets publics

Des cadres nationaux et acteurs de la société civile examinent, depuis le 1<sup>er</sup> février, à Brazzaville les résultats préliminaires du diagnostic des capacités nationales en suivi-évaluation. Leurs conclusions devraient conduire à l'institutionnalisation du futur dispositif de suivi-évaluation des projets de développement ainsi qu'à la mise en place d'un programme national de renforcement des capacités en suivi-évaluation.

Les participants issus des ministères sectoriels, des conseils consultatifs et des organisations de la société civile vont donner leur touche au document des résultats préliminaires du diagnostic des capacités nationales en suivi et évaluation. Ces premiers résultats sont issus de la collecte des données, de la revue documentaire, des entretiens individuels et de groupe réalisés sous la supervision du ministère de la Réforme de l'État, avec l'appui du Centre de renforcement des capacités en évaluation et gestion de la performance (Clear), une entité créée par la Banque mondiale. L'initiative des autorités vise à établir un dispositif national de suivi-évaluation cohérent. Il s'agit de mesurer, de manière pertinente, l'impact des politiques publiques ; d'identifier les opportunités d'employabilité pour les jeunes ; de gérer les ressources de manière efficiente ; d'orienter les ef-



Des officiels en compagnie des participants à la rencontre Adiac

forts du gouvernement vers l'amélioration continue de la gouvernance publique, par le renforcement des compétences du personnel, l'adoption de meilleures pratiques et l'investissement dans des outils technologies. En effet, l'adoption de ce nouveau dispositif va façonner le paysage évaluatif du Congo, a soutenu le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Ré-

forme de l'Etat, Luc-joseph Okio. « Cet atelier dédié au partage des résultats préliminaires du diagnostic des capacités nationales en suivi-évaluation s'inscrit dans la feuille de route du gouvernement. L'évaluation des capacités nationales en suivi-évaluation est une occasion inestimable de mesurer les forces et faiblesses du dispositif actuel afin d'en avoir une

compréhension approfondie », a-t-il affirmé.

Durant deux jours, les participants vont examiner la pertinence des résultats préliminaires de l'enquête sur les capacités en suivi-évaluation qui constitue le maillon essentiel de la gestion axée sur les résultats. Les échanges vont permettre aux parties prenantes de cerner les pratiques actuelles des administrations et de prendre du

recul, a estimé le coordonnateur du Clear, Edoé Djimitri Agbodjan. Celui-ci plaide pour une meilleure collaboration entre le Clear et le ministère de tutelle afin de contribuer au changement. Un processus d'apprentissage continu doit être institué en vue d'atteindre toutes les parties prenantes des politiques publiques. « Notre plus grande satisfaction aujourd'hui est de voir le Congo emprunter cette voie dans la mise en œuvre des réformes en suivi-évaluation. C'est une voie de sagesse ! Notre rôle à votre côté est d'accompagner ce processus en mettant à la disposition des décideurs le maximum possible d'informations, sur ce qui marche et ce qui ne marche pas, sur les scénarii possibles et leurs chances de réussites pour vous permettre de prendre les décisions les plus avisées », a insisté Edoé Djimitri Agbodjan.

**Fiacre Kombo**





## AVIS D'APPEL D'OFFRES

Réf: A0001/Fondation Odzala-Kokoua-Lossi/31-01-2024  
Objet: Fourniture de véhicules

### Présentation de la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi

La Fondation Odzala-Kokoua, créé en 2012, est issue d'un accord de partenariat signé entre le Gouvernement du Congo et l'ONG African Parks Network, par lequel une délégation de gestion du Parc National Odzala-Kokoua a été attribuée pour une durée de 25 ans. Depuis 2020, la zone de Sanctuaire de Lossi est également gérée par l'unité de gestion du Parc.

Dans le cadre d'expansion des opérations et renouvellement régulière de la flotte, le Département des Opérations prévoit un achat de 2 véhicules en 2024.

### Objectifs et scope de l'appel d'offres :

Pour assurer les conditions optimales de travail au sein du Parc National Odzala-Kokoua, La Fondation Odzala-Kokoua Lossi sollicite un approvisionnement de véhicules détaillé en annexe « A » du présent avis d'appel d'offres'.

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi vous invite de ce fait, par le présent avis d'appel d'offres, à présenter votre offre technico-financière sur les véhicules détaillés en annexe « A ».

### Participation et origine :

La participation au présent appel d'offre est ouverte à égalité de chance à toutes les entreprises issues d'une liste restreinte et qui disposent d'une bonne surface financière et de référence avérée dans le domaine de la fourniture des véhicules et autres engins sur le territoire national congolais et/ou à l'international.

### Financement :

Ce projet d'acquisition est financé par des différents bailleurs de fonds d'African Parks Networks pour la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi. Il convient donc que cet achat se fera sous réserve de leur validation.

### Processus de soumission et présentation d'offres :

1) Le présent avis d'appel d'offres est constitué des éléments principaux suivants :

- Description des besoins (Annexe A)
- Critères d'évaluation et/ou qualification

2) Présentation des offres

Chaque véhicule constituera un lot indépendant. Les entreprises sont invitées à soumissionner pour l'achat d'un seul lot ou des deux lots, selon leurs capacités et leur intérêt.

Veillez noter que chaque lot sera évalué de manière indépendante, et les offres soumises pour un lot ne seront pas conditionnées par l'attribution d'un autre lot.

En réponse au présent appel d'offres, les entreprises produiront deux documents distincts en un seul pli fermé:

- Offre Technique
- Offre Commerciale financière

La préparation et le dépôt des offres se feront conformément aux dispositions du présent appel d'offres et des instructions aux soumissionnaires donnés dans le dossier d'appel d'offres.

3) Constitution du dossier de soumission

En plus de leurs offres techniques et financières, les soumissionnaires devront fournir :

- Les références des organisations et/ou preuves de livraison sur le territoire congolais et/ou international.
- Les contrats/bons de commande de fourniture de ces types de véhicules et ou engins auprès d'autres organisations au cours des trois dernières années.
- Les documents attestant de l'origine, la provenance des équipements livrés à date auprès d'autres organisations justificatifs de livraison BL, FOB etc. du fabricant ou de son/ses représentants officiels).
- Les preuves et documents qui attestent de l'authenticité des marques listées ci-dessus.
- Certificat de bonne vie de mœurs (casier judiciaire).
- Copies des documents légaux, du représentant et/ou de l'établissement/société :
  - RCCM
  - Attestation immatriculation et quitus CNSS
  - NIU
  - Patente année en cours
  - SCIET et SCIEN

### Livraison:

Lieu de livraison est au République du Congo, précisément à Pointe Noire ou à Brazzaville. Dans les cas où l'offre gagnant cet appel provient de l'étranger, la commande entière doit faire partie d'une seule lettre AWB. La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi prendra en charge le dédouanement, ce cout sera considéré pendant l'évaluation des offres.

Communication, dépôt des offres et date limite :

Toutes les questions concernant cet appel d'offres et les dossiers doivent être adressées par courrier électronique au Responsable des achats muricln@africanparks.org avec en copie le Responsable des Stocks Christian Egnaka christiane@africanparks.org ; la Responsable des Opérations Marketa Svejcarova marketas@africanparks.org ; Assistant Responsable des Opérations Emmanuel Olukareh : emmanuel@africanpark.org et le Responsable Flotte Junior Mapa juniorm@africanpark.org.

A défaut de la possibilité d'envoi électronique du présent dossier d'appel d'offre, une copie de cet appel d'offre peut

être déposée au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi à Brazzaville: Fondation Odzala-Kokoua-Lossi

188bis Avenue Cardinal Emile Biayenda  
BP 62 Brazzaville / République du Congo

Votre offre doit être reçue sous plis fermé dans une enveloppe sans votre identité apparente. Tout signe, sceau ou marque relevant de votre identité sur l'enveloppe entraînera l'exclusion de votre offre.

Ne doit apparaître sur l'enveloppe que la référence de l'appel d'offre ci-dessous:

Réf appel d'offre : N° A0001/Fondation Odzala-Kokoua-Lossi/31-01-2024-Fourniture de véhicules avec mention « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »;

Les candidats qui souhaitent participer à cet appel d'offres, devront nous faire parvenir leur dossier et offre de prix libellé en Franc CFA, Euros ou US Dollar. Le taux applicable étant :

\*Source: <https://commission.europa.eu/>  
1EUR = 655.957 XAF = 1.1114 USD

**N.B : La date limite de dépôt des offres est fixé au mercredi 6 Mars 2024 à 12h00 au plus tard.**

### Validité des offres :

•Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours après la date limite de remise des offres.

Dans des cas exceptionnels, avant l'expiration de la période de validité des offres, la Fondation Odzala-Kokoua Lossi peut demander aux soumissionnaires une prolongation de cette période, qui ne peut toutefois excéder 30 jours.

•Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer que leur offre est reçue par la Fondation Odzala Kokoua-Lossi aux dates et heures dues. Toute proposition reçue après la date et l'heure indiquées sera rejetée.

•La soumission d'une proposition traduira le fait que le soumissionnaire s'est familiarisé avec toutes les conditions du dossier d'appel d'offres. Le soumissionnaire fournira tous les documents requis sous peine d'annulation de sa soumission.

### Modification et annulation de l'appel d'offres:

•La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure au présent appel d'offres ou de ne pas donner suite à l'offre, La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi peut jusqu'à la signature du contrat, soit annuler l'appel d'offre, soit annuler la procédure de mise en place du contrat sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation,

•En cas d'annulation, tous les soumissionnaires sont avertis par écrit, dans les meilleurs délais des motifs d'annulation.

### Evaluation des offres :

Les marchés sont subdivisés en 2 lots et les offres évaluées en deux étapes distinctes :

•L'évaluation technique et vérification de conformité: L'évaluation technique se fera par lot, avec des critères spécifiques détaillés ci-dessous. Les entreprises sont invitées à fournir des informations complètes et détaillées pour chaque lot sur la base des critères techniques spécifiés. Les propositions techniques seront comparées aux critères cités dans le document. Toute non-conformité est un motif de disqualification. Une visite technique des équipements dans les locaux du soumissionnaire n'est donc pas exclue.

•L'évaluation financière: seules les soumissions techniquement conformes pourront participer à cette phase d'évaluation. L'évaluation financière est faite sur la base des critères financiers et des informations exigées dans le dossier de l'offre.

Les offres seront évaluées selon les critères ci-dessous :

- Critères techniques conformément aux spécificités techniques attendues.
- Critères financiers conformément aux spécificités suivantes : prix unitaire par item, conditions de paiement proposées par le soumissionnaire, délais de livraison etc.
- Le mode d'évaluation retenu est l'évaluation technico-financière.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

CRITERES	NOTE MAXI
Conformité avec les spécifications techniques	• 50%
Prix unitaire du produit considéré et conditions	• 30%
Service Après-Vente	• 15%
Communication et Support	• 5%

N.B :

- La cotation devra inclure les spécifications techniques des véhicules, le lieu de livraison final, les conditions de livraison et les modalités de paiement.
- Date limite de dépôt de dossier le mercredi 6 mars 2024

Le Responsable des Opérations

Marketa SVEJCAROVA

Le Directeur du Parc

Jonas ERIKSSON



## ENAM

## Des étudiants revendiquent un stage para militaire

Une poignée d'étudiants en master en administration pénitentiaire à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam) a investi, le 1er février, la place de la liberté à la gare ferroviaire centrale de Brazzaville, pour revendiquer la mise en formation paramilitaire.



Près d'une centaine d'étudiants, tous inscrits en master professionnel option administration pénitentiaire à l'Enam, ont manifesté à la place de la gare centrale. Ces jeunes ayant assimilé la phase théorique de leur cursus réclament la tenue du semestre trois, consacré à la formation paramilitaire, conformément à l'article 42 du code pénitentiaire congolais. Celui-ci dispose que le personnel pénitentiaire constitue un

corps à vocation paramilitaire et doit, de ce fait, bénéficier d'un statut particulier.

« Nous sommes étudiants inscrits en master professionnel en administration pénitentiaire, qui se fait en trois ou quatre semestres. La phase théorique étant achevée, nous attendons depuis deux ans la formation paramilitaire en vain alors que celle-ci nous est primordiale et obligatoire. Ayant épuisé toutes les

Des étudiants en pleine manifestation à la place de la gare/Adiac voies de recours auprès du ministère de la Justice sans succès, nous avons résolu de manifester ce matin devant la primature pour alerter le Premier sur notre situation », a expliqué un étudiant qui a requis l'anonymat.

A l'issue de la formation, ces jeunes seront affectés dans l'administration pénitentiaire pour accomplir des tâches à différents niveaux de responsabilité.

Firmin Oyé

## LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE JUVÈNE L'insertion socio-professionnelle des jeunes l'une des solutions

L'avenir des jeunes de rue a été au menu de l'entrevue entre le haut-commissaire à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvène, Adolphe Mbou-Maba, et le chef de la coopération à la délégation de l'Union européenne au Congo, Augustin Bondo Tshiani.



Echange entre le haut-commissariat et la délégation de l'UE/Adiac

« Nous avons évoqué, entre autres, l'accompagnement des jeunes de rue à travers les projets à Brazzaville et à Pointe-Noire. Nous soutenons des centres qui permettent de les héberger de manière à ce que ces centres puissent, par ailleurs, les former », a expliqué ce dernier. Augustin Bondo Tshiani a, en outre, souligné que le travail ne consiste pas seulement à retirer ces jeunes de la rue mais aussi à préparer leur avenir.

La création d'emploi pour occuper les jeunes, la gouvernance participative qui puisse leur permettre de parler et d'être entendus figurent parmi les axes sur lesquels la délégation de l'Union européenne travaille, selon Augustin Bondo Tshiani. Il a évoqué des actions concrètes à même d'aider ces jeunes à aller de l'avant par une insertion socio-professionnelle réussie. Dans ce sens, le haut-commissaire, Adolphe Mbou-Maba, avait fait la ronde de plusieurs localités du pays pour échanger avec les jeunes de sorte à trouver les solutions à leurs problèmes pour une lutte concertée contre la délinquance juvène.

Il convient de souligner que le haut-commissariat en charge de la Justice restaurative, avec l'appui des partenaires dont l'Union européenne, a déjà ficelé la Stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvène.

Rominique Makaya

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**





Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**



## AFRIQUE CENTRALE

## La CEEAC veut combattre les discours de haine dans les médias

Un forum régional des ministres de la Communication, de l'Information, des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et des médias des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est ouvert le 30 janvier à Bangui, en Centrafrique.

Le forum régional de Bangui permettra la pré-validation de la stratégie régionale et du Plan d'action pour la prévention et la réponse aux discours de haine diffusés dans les supports de communication écrite, audiovisuelle et numérique en Afrique centrale.

Selon le chef de la délégation de la Commission de la CEEAC, Mangaral Banté, la participation de cette commission vise deux objectifs majeurs. Au plan politique, il s'agit de réaffirmer la position de la CEEAC comme porteur du projet de stratégie régionale de prévention et de lutte contre les discours de haine dans l'espace communautaire. Au plan technique, il s'agit de partager l'expérience et les bonnes pratiques dont la communauté régionale peut se prévaloir en matière de mise en œuvre des stratégies communautaires participant aux efforts déployés en vue d'une intégration régionale aboutie.

« En prenant part aux présentes assises, comme elle l'a fait à celles de Douala en octobre 2021, Bangui en avril



2022, Kinshasa en juin 2022 et Yaoundé en juillet 2023, la Commission de la CEEAC réaffirme son rôle majeur de porteur du projet de Stratégie régionale et de son plan d'action, tout en exprimant à nouveau son engagement indéfectible à s'associer aux efforts conjoints de prévention et de renforcement des outils de lutte contre les discours de haine dans

« En prenant part aux présentes assises, comme elle l'a fait à celles de Douala en octobre 2021, Bangui en avril 2022, Kinshasa en juin 2022 et Yaoundé en juillet 2023, la Commission de la CEEAC réaffirme son rôle majeur de porteur du projet de Stratégie régionale et de son plan d'action, tout en exprimant à nouveau son engagement indéfectible à s'associer aux efforts conjoints de prévention et de renforcement des outils de lutte contre les discours de haine dans l'espace communautaire »

l'espace communautaire », a déclaré le commissaire aux Affaires politiques, paix, sécurité et stabilité de la Commission de la CEEAC.

Au cours des différentes interventions, une constance est revenue, à savoir la nécessité de prévenir et de trouver une réponse aux discours de haine dans les supports de communication écrite, audiovisuelle et numérique en Afrique centrale. A l'issue des travaux des experts des Etats membres de la CEEAC, du système des Nations unies et de la CEEAC, trois documents ont été examinés et pré-validés, notamment le projet de stratégie régionale et de plan d'action pour la prévention et la réponse aux discours de haine et d'incitation à la violence en Afrique centrale ; le projet de Déclaration de Bangui sur la pré-validation de la stratégie régionale et du plan d'action pour la prévention et la réponse aux discours de haine et d'incitation à la violence ; et le projet de motion de remerciements.

Yvette Reine Nzaba

## Publication d'un document synthèse sur l'évolution soixantenaire du développement économique

Le Ministère de l'Economie et des Finances, a publié un document synthèse de près de 300 pages résumant l'évolution du développement économique, social et environnemental des soixante-cinq années d'existence du Congo.

Depuis la proclamation de la République, le 28 novembre 1958, suivie de l'accession du pays à l'indépendance le 15 août 1960, la marche du Congo pour la consolidation de sa souveraineté et son développement socio-économique et culturel s'est avérée longue, et parfois émaillée de crises multiformes, mais aussi d'em-

bellies économiques. L'initiative d'en décrire le parcours a été confortée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gusso, lors de son message sur l'état de la Na-



tion, le 28 novembre 2022, devant le Parlement réuni en congrès, en ces termes : «... C'est l'opportunité, pour les générations actuelles, de jeter un nouveau regard figé dans le temps et un coup d'œil sur les grands repères d'évolution de la République, pour apprécier le travail accompli en vue de transformer et moderniser notre pays ».

tants et à transmettre le flambeau du feu sacré à ceux qui n'ont aucun vécu de cette saga collective. Ce document s'inscrit également dans l'optique de fournir de la matière en vue d'évaluer des politiques publiques. Il présente les évolutions les plus marquantes, en termes de cadre juridique et d'actions phares réalisées durant les soixante-cinq années d'existence de la République du Congo, et en soixante-trois ans d'indépendance, tout en esquissant les perspectives, à travers des thématiques aussi variées que la dynamique agricole, l'éducation, les finances publiques, les infrastructures, la diversification de l'économie, la culture, etc.

**Quel est donc le bien fondé de cet ouvrage ?**

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Jean-Baptiste Ondaye, qui en est l'initiateur, espère que cet ouvrage de partage autour de notre patrimoine, remplira, tant soit peu, sa double vocation : servir de document de référence aux chercheurs, aux investisseurs, aux étudiants et à



l'ensemble des Congolais, mais aussi éclairer les actions futures, en termes de politiques à mettre en œuvre, en vue du mieux-être de chacun et de tous.

Où s'en procurer ?

**Le document, en distribution gratuite, est disponible :**

1-Au Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, 5e étage, département des relations publiques;

2-Au Centre National d'Informations Economiques et de Conseils en Gestion, avenue Charles de Gaulle, derrière la BDEAC, marché plateau ville.



bellies économiques.

L'initiative d'en décrire le parcours a été confortée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gusso, lors de son message sur l'état de la Na-



## AFRIQUE

# Le continent épicerie des crises humanitaires mondiales en 2024

Du fait des guerres et des catastrophes climatiques, 130 millions de personnes ont besoin d'assistance sur le continent. En 2023, seulement un tiers des besoins a été couvert par l'aide internationale.

Dix ressortissants burundais, joueurs de l'équipe junior de handball, ont profité de la tenue du championnat du monde en Croatie pour s'enfuir en Belgique et y demander asile. Hormis cette rocambolesque histoire, ce pays de l'Afrique des Grands Lacs, dont le revenu par habitant est le plus faible au monde, ne reçoit pas une grande attention des médias, même s'il fait face de manière récurrente à des événements climatiques extrêmes avec les besoins d'assistance qui en découlent. En 2023, les pluies torrentielles et les inondations liées notamment au débordement du lac Tanganyika ont entraîné le déplacement de plusieurs dizaines de milliers de personnes et amputé les moyens de subsistance de plus de 10 % de la population, en grande majorité rurale. Pourtant, sur les neuf premiers mois de l'année, cinquante-quatre fois plus d'articles ont été consacrés au livre du Prince Harry, Le suppléant, par les sites d'information en ligne qu'à la situation humanitaire au

Burundi, selon le décompte publié par l'organisation non gouvernementale Care, dans un rapport sur les dix crises humanitaires les moins médiatisées en 2023.

Des crises pointées par l'organisation, y figurent ainsi le Cameroun, la République centrafricaine, la Zambie, le Burkina Faso, un pays où plus de deux millions de personnes ont quitté leur foyer pour fuir des violences. Alors qu'au niveau mondial les besoins humanitaires atteignent des niveaux historiquement élevés du fait de la multiplication des conflits et des conséquences du dérèglement climatique, cette sous-exposition médiatique a des conséquences directes sur leur prise en charge par la solidarité internationale. Au Burundi, seulement un quart des besoins a pu être couvert par les financements internationaux mobilisés par les Nations unies. Dans un contexte mondial où, pour la première fois depuis 2010, les dons accordés par les Etats à l'action humanitaire ont diminué. La guerre en Ukraine

et depuis les attaques du 7 octobre celle menée par Israël contre le Hamas, dans la bande de Gaza, éclipsent encore davantage les drames vécus sur le continent. Dans son appel de fonds pour 2024, le tableau dressé par les Nations unies ne manque pourtant pas de rappeler que l'Afrique reste l'épicentre des crises humanitaires. Sur les vingt-six pays pour lesquels les Nations unies demandent la mobilisation de 46,4 milliards de dollars (42,2 milliards d'euros), quatorze sont africains.

Près de 130 millions de personnes sont considérées en situation d'urgence humanitaire sur 300 millions au niveau mondial. Les crises les plus massives s'y concentrent dans trois pays : Ethiopie, Soudan et République démocratique du Congo (RDC), où la population en situation de précarité du fait des guerres et des catastrophes naturelles varie entre 20 millions et 26 millions, selon les Etats. L'origine de ces crises renvoie le plus souvent à un cocktail de causes. Les

conflits, à l'image de celui qui a éclaté au Soudan en avril 2023, restent le moteur le plus immédiat, jetant sur les routes des millions de civils fuyant les combats. L'organisation non gouvernementale (ONG) américaine International Rescue Committee (IRC) note cependant dans son analyse des pays à surveiller en 2024 que les conflits armés et la vulnérabilité au changement climatique sont des facteurs de plus en plus convergents dans l'apparition des crises. « Ils se manifestent de manière croissante dans les mêmes régions et au même moment. Plus de la moitié des conflits déclenchés depuis 1995 se sont produits dans les pays les plus exposés au réchauffement et les moins en mesure de s'y adapter », souligne-t-elle.

Sur les vingt pays où l'ONG redoute une dégradation de la situation humanitaire en 2024, quatorze sont dans cette situation, parmi eux onze sont africains : Mali, Niger, Burkina Faso, Mozambique, Nigeria, Centrafrique,

RDC, Soudan, Soudan du Sud, Ethiopie, Somalie...

« Le manque d'investissement dans les régions reculées où la survie de la population dépend de l'agriculture et de l'élevage accroît les conséquences des chocs climatiques. Dans le Sahel central, par exemple, les zones négligées par les pouvoirs centraux pendant la période coloniale et post-coloniale sont aujourd'hui celles qui subissent les pires effets du dérèglement climatique », poursuit l'étude.

En 2024, après trois années de sécheresse record, les experts s'inquiètent des conséquences du retour du phénomène climatique El Niño sur la Corne de l'Afrique où d'importantes inondations sont déjà observées. Mais IRC n'oublie pas non plus de mentionner la multiplication des coups d'Etat, et les très faibles niveaux de gouvernance dans les pays en proie aux graves crises humanitaires pour expliquer ce poids disproportionné du continent africain dans ce sombre bilan mondial.

Noël Ndong

## CAMEROUN

## François Hollande demande la libération de Marafa Hamidou Yaya

L'ancien président français, François Hollande, est récemment intervenu auprès du président camerounais, Paul Biya, pour plaider en faveur de la libération de l'ancien secrétaire général de la présidence du Cameroun, Marafa Hamidou Yaya, emprisonné à Yaoundé depuis 2012.

La démarche de l'ancien président français fait suite à deux rencontres avec la famille de Marafa Hamidou Yaya, la première en octobre 2023 et la seconde en janvier 2024, dans ses bureaux parisiens. Dans une lettre adressée au président de la République du Cameroun, Paul Biya, via l'ambassadeur de France à Yaoundé, Thierry Marchand, François Hollande met en avant des raisons de santé pour justifier la libération de Marafa Hamidou Yaya, dont la famille a présenté un certificat médical établi par le Pr Antoine Labbé du Centre hospitalier national d'ophtalmologie des quinze-vingts, daté du 4 décembre 2023.

Le certificat médical attesterait d'un glaucome bilatéral



Marafa Hamidou Yaya

extrêmement sévère chez Marafa Hamidou Yaya, qui aurait déjà entraîné la perte totale de la vue de son œil droit. Le document met en garde contre le risque de cécité totale en l'absence de prise en charge médicale. L'ancien secrétaire général de la présidence et membre éminent du Rassemblement démocratique du peuple camerounais a été condamné en 2012 à 25 ans de prison pour son rôle présumé dans l'affaire Albatros, liée à l'achat avorté d'un avion présidentiel. Il a toujours clamé son innocence, attribuant sa condamnation à des motifs politiques en raison de son opposition à la réélection de Paul Biya en 2004.

Cette affaire avait suscité l'attention de la communauté in-

ternationale, avec des appels à sa libération émanant de diverses organisations de défense des droits de l'homme, du Département d'Etat américain, de l'Internationale socialiste et même d'un groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire. Ce groupe avait qualifié la détention de Marafa Hamidou Yaya de violation du droit international et avait appelé à sa libération immédiate ainsi qu'à des réparations pour le préjudice subi.

Marafa Hamidou Yaya a été condamné en septembre 2012, à 25 ans de prison ferme pour le détournement de fonds -29 millions de dollars- débloqués par le Cameroun en 2021, en vue de l'achat d'un avion présidentiel.

N.Nd.





# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## DROITS DE L'HOMME

## La détention prolongée du journaliste Mabala inquiète l'Olpa

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) s'est dite très préoccupée par la détention prolongée de Blaise Mabala, journaliste à la radio Même morale FM, station privée émettant à Inongo, chef-lieu de la province de Mai-Ndombe.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de la presse exige la relaxation immédiate ainsi que le rapatriement à Inongo de Mabala. Le journaliste, fait savoir l'Olpa, croupit actuellement à la prison centrale de Makala, après son arrestation, le 29 décembre 2023, à Inongo et son transfèrement, le 24 janvier 2024, à Kinshasa dans les conditions inhumaines. A en croire l'Olpa, la détention prolongée du journaliste procède d'une plainte de la gouverneure de la province de Mai Ndombe, Rita Bols, qui l'a accusé de diffamation, d'injures publiques et d'outrage à l'autorité.

Ces accusations, a noté cette ONG, sont consécutives à la diffusion, le 4 décembre 2023, sur les antennes de la radio Même morale FM, d'une émission à téléphone ouvert intitulée : « *Loba toyoka* » traduction en français: *Parle, nous t'écoutons* », présentée par Blaise Mabala. « Au cours de l'émission, M. Jack's Mbombaka, vice-gouverneur de province



Le journaliste Blaise Mabala

de Mai Ndombe et propriétaire de la radio Même morale FM, a réagi à plusieurs questions des auditeurs très critiques sur la

gestion de la province», a expliqué l'Olpa.

Une détention controversée Selon Olpa, depuis le transfère-

ment du journaliste à Kinshasa, le 24 janvier 2024, et son incarcération à la prison centrale de Makala, le 27 janvier 2024, il n'a

pas encore été verbalisé par un magistrat. Pour cette organisation, la régularité de sa détention suscite donc controverse. « Il est clair que le journaliste paie le prix de sa relation de subordination avec le vice-gouverneur de province qui ne serait plus en odeur de sainteté avec la gouverneure titulaire », a révélé l'Olpa. Et de noter que l'action pénale mise en mouvement devant le Parquet près la Cour de cassation viserait vraisemblablement le vice-gouverneur de province. LONG trouve, par ailleurs, curieux que ce dernier ne soit pas inquiété, les autorités judiciaires ayant choisi de s'acharner sur le plus faible. Sans se prononcer sur le fond de l'affaire, Olpa dénonce une justice de deux poids deux mesures qui bafoue les principes de la bonne administration de la justice et violent manifestement la législation nationale ainsi que les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains.

Lucien Dianzenza

**«Il est clair que le journaliste paie le prix de sa relation de subordination avec le vice-gouverneur de province qui ne serait plus en odeur de sainteté avec la gouverneure titulaire»**

## NORD-KIVU

## La nouvelle escalade de violence préoccupe

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), Bruno Lemarquis, s'est dit vivement préoccupé face à la nouvelle escalade de violence dans la province du Nord-Kivu.

« La communauté humanitaire est profondément troublée par les graves atteintes au droit international humanitaire commises ces derniers temps, avec des combats ayant coûté la vie à de nombreux civils, dont des femmes et des enfants, notamment à Mweso, où un bombardement dans un quartier résidentiel, le 25 janvier, a causé la mort de 19 personnes et blessé plus de 20 autres », a déclaré Bruno Lemarquis dans un communiqué publié le week-end dernier. Le coordonnateur humanitaire en RDC a rappelé les parties en conflit à leur devoir de protection de la population civile. Celles-ci, a-t-il insisté, ne saurait être la cible des combats

et a le droit de recevoir les secours appropriés.

**Un risque d'un nouveau drame** Pour Bruno Lemarquis, les conséquences humanitaires de l'intensification récente des violences sont alarmantes. A l'en croire, environ 8 000 personnes déplacées internes ont désormais cherché refuge près de l'hôpital de Mweso. Ce qui fait planer, a-t-il prévenu, le risque d'un nouveau drame si les combats s'intensifient à proximité de cette installation vitale qui doit être protégée, selon le droit international humanitaire. Le coordonnateur humanitaire a également rappelé que la zone de santé de Mweso compte plus de 251 000 personnes, actuel-

lement dans un besoin urgent d'assistance humanitaire. « Il est crucial de garantir la sécurité des travailleurs humanitaires et des civils afin de permettre que l'assistance leur parvienne et empêcher une aggravation de la situation humanitaire », a-t-il insisté.

Notons que cette récente escalade de violence rappelle tragiquement les souffrances endurées depuis des années par la population civile affectée par le conflit dans le Nord-Kivu. Plus de 2,5 millions de personnes ont été déplacées et ont un accès limité aux services de base. Bruno Lemarquis a, par ailleurs, assuré de la détermination des partenaires humanitaires à apporter l'assistance et le soutien nécessaires aux personnes affectées, malgré les contraintes d'accès croissantes.

Il a souligné que le soutien au processus politique en cours reste indispensable pour que la paix et la stabilité puissent revenir dans l'est de la RDC. La population éprouvée par des décennies de souffrances, a-t-il appuyé, aspire légitimement à vivre en sécurité.

Lucien Dianzenza

## NÉCROLOGIE



Nioni Masela, agent du Courrier de Kinshasa, les familles Masela et Kuwa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, époux, oncle, grand-père et arrière-grand-père, Joseph Masela Ma Tsakala, mercredi 31 janvier 2024. En attendant le programme, le deuil se tient au domicile du défunt, sis avenue Mbama 2, numéro 6 C, quartier Ngomba Kikusa/UPN.

Ce communiqué tient lieu de faire-part.

**«Il est crucial de garantir la sécurité des travailleurs humanitaires et des civils afin de permettre que l'assistance leur parvienne et empêcher une aggravation de la situation humanitaire»**



## PRIX CAP 2024

## Les photographies congolaises éligibles à la course

L'appel à candidatures pour le Prix de la photographie contemporaine africaine (Prix CAP) 2024, ouvert depuis novembre 2023, se clôturera le 7 février. Destiné aux photographes africains, il vise à dénicher des artistes confirmés et émergents en vue de promouvoir leurs œuvres sur la scène internationale.

Plus que quelques jours avant que ne se ferme l'appel à candidatures pour le Prix CAP 2024. Lancé en 2018 par l'association Contemporary african photography prize, le concours annuel offre une plateforme unique pour les photographes africains et les talents émergents afin de présenter leur travail et de le faire connaître à l'échelle mondiale.

Dans l'optique d'encourager la diversité et la créativité dans le domaine de la photographie en Afrique, le Prix CAP invite les artistes photographes désireux de présenter leur travail à cette 7e édition de mettre en avant des œuvres qui reflètent la richesse culturelle, sociale et artistique du continent. « Préparez votre travail qui s'engage avec le continent africain ou sa diaspora maintenant et gagnez une série d'expositions extérieures à grande échelle à travers le monde. L'inscription est gratuite et se fait en ligne via le site dédié à l'événement », a indiqué le comité d'organisation dudit concours dans un communiqué.

Les règles de participation au concours sont simples et accessibles à tous. En effet, le Prix

CAP 2024 est ouvert à tout artiste africain, peu importe l'âge et le niveau de pratique. Les candidats sont invités à soumettre des photographies originales qui explorent des thèmes variés tels que l'identité, la mémoire collective, la migration, la politique, l'environnement ou encore la vie quotidienne, entre autres, en Afrique. A en croire les organisateurs, « seuls les travaux créés ou portant sur des thématiques du continent ainsi que de sa diaspora et remontant à deux générations au maximum sont éligibles au concours. Il est à préciser que les images isolées ne sont pas acceptées. Seules les séries d'images cohérentes comprises entre 10 et 25 pièces seront prises en compte par les examinateurs du concours. Pour plus d'informations concernant la participation au concours, rendez-vous sur le site du Prix CAP ».

Comme à l'accoutumée, un panel de conservateurs, d'éditeurs, de rédacteurs en chef et d'artistes internationaux examinera minutieusement chaque candidature. Une fois la première observation faite, vingt-cinq artistes seront présélectionnés et pour finir,



Un extrait de la série «Ciel de saison» du photographe congolais Baudouin Mouanda DR

cinq d'entre eux obtiendront le Prix CAP 2024 en hommage à leur créativité et à leur art photographique. Les lauréats du prix seront annoncés par le jury en juillet de cette année et bénéficieront d'une visibilité accrue à travers des expositions interna-

tionales, des publications et des résidences artistiques. En plus de la reconnaissance de leurs pairs, ils obtiendront une bourse leur permettant de poursuivre leur travail et de développer de nouveaux projets.

Pour rappel, les lauréats de l'édi-

tion 2023 du Prix CAP sont Nadia Ettwein de l'Afrique du Sud, Yassmin Forte du Mozambique, Maheder Haileselassie de l'Ethiopie, Carlos Idun-Tawiah du Ghana et enfin Léonard Pongo de la République démocratique du Congo.

Merveille Jessica Atipo

## CAN

## Tout sourit désormais au Congolais Mpsi

Dans le sourire du Congolais Lionel Mpsi, au moment de tirer un penalty décisif, brille la tranquillité d'un gardien qui s'est cassé les dents, au propre comme au figuré, au long d'une carrière tortueuse, avant de viser une place en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), vendredi (21h00) à Abidjan.

« Quand je l'ai vu, le sourire aux lèvres, j'ai rigolé tout seul, j'étais sûr qu'il allait marquer », raconte à l'AFP son entraîneur à Rodez, Didier Santini, qui a suivi le 8e de finale devant sa télé en France. Le gardien a marqué, en toute décontraction, le tir au but qui a qualifié la République démocratique du Congo (RDC) contre l'Égypte (1-1, 8 t.a.b. à 7).

Juste avant, il avait « marabouté » Mohamed Abou Gabal, le gardien égyptien, pourtant un spécialiste de l'exercice, qui a envoyé le sien sur le poteau. « Je les tire à l'entraînement », a raconté Mpsi sur Canal Plus, « quand on se regarde avec Gabaski (Abou Gabal, Ndlr), je vois de la nervosité dans ses yeux, j'essaie de le sortir du contexte, après je tire... » Et la RDC file en quarts. Ce sera contre la Guinée.

« J'ai eu la sensation qu'il vivait un moment de bonheur, de plénitude, qu'il s'est dit: Maintenant, pour moi, c'est et ce sera extra », reprend Santini.

## « Il a bossé »

L'entraîneur rappelle la « carrière atypique » de Mpsi-Nzau, « qui a commencé toutes ses saisons comme remplaçant, en National



Lionel Mpsi

comme en L2. Il était le même quand il ne jouait pas, n'en voulait à personne. Il a bossé et depuis un an et demi, il est titulaire. Il a atteint sa maturité à 27, 28 ans (il en a 29)».

« Il a besoin de concurrent, à Rodez, on a un N°1 bis Sébastien Cibois, qui avait joué les six premiers matches de la saison dernière avec l'entraîneur de l'époque (Laurent Peyrelade, NDLR). Il sait ce que c'est de prendre le temps, d'être calme ».

Appelé chez les « Léopards » par le « réseau Cédric Bakambu », qui a « recruté » un bon tiers des internationaux actuels, Mpsi, quart de finaliste du Mondial U17 2011 avec la France, a aussi commencé sur le banc en équipe du Congo.

« J'ai connu cette situation pendant suffisamment longtemps pour savoir que je dois être patient, travailler et attendre mon tour », racontait-il au site de la 2e division française, Ligue2.fr.

« Ça ne me pose aucun problème de retrouver une place de numéro 2 en sélection. Ce n'est que du bonheur d'être appelé. Quand je suis sur le banc, qu'il y a l'hymne national et que je vois tout le monde chanter, c'est un truc de

malade », décrivait-il.

## Fracture de la mâchoire

Après une blessure du titulaire, Joël Kiassumbua, Mpsi a fini par s'imposer comme n°1. Il compte douze sélections. Et même si sa CAN a mal commencé, avec une sortie folle qui a coûté un but contre la Zambie (1-1), il s'est bien repris.

Le gamin de Meaux, formé au Paris Saint Germain et passé par Toulouse (2012-2015), a surmonté des épisodes plus durs : un an de chômage (2015-2016), à s'entraîner avec le soutien du coach des gardiens du « Téfécé » Teddy Richert, une fracture du tibia et une autre terrible de la mâchoire.

« Il s'était pété toutes les dents de devant contre Nîmes (1-1, 15 février 2023) pour une sortie kamikaze dans les pieds que le joueur (Lys Mousset) avait laissés traîner », se souvient Santini.

« Lionel a fini le match comme ça. Puis il a joué le match d'après. Il faut quand même du courage et de l'abnégation, il a repris plus tôt car le club avait besoin de lui », souligne Santini. Depuis, tout de même, il joue avec un dentier. Il faut protéger le sourire de Mpsi.

AFP



INTERVIEW

# Jacques Medina Thémopelé : « Pour moi, la sélection congolaise est un objectif majeur »

Arrivé en toute discrétion en septembre dernier, l'attaquant de 25 ans se relance dans le championnat de Bahreïn. Et garde la sélection nationale comme objectif majeur.

**Les Dépêches de Brazzaville :** Jacques, tu as inscrit un quadruplé face à l'Etehad Al Reef en Coupe de Bahreïn (depuis son club a été éliminé). S'agit-il du premier de ta carrière ?

**Jacques Medina Thémopelé :** Oui, c'est mon premier. Pour un attaquant, c'est toujours important de marquer. Et quand on en met quatre, même contre une deuxième division, ça a forcément une saveur particulière. Ça met en confiance pour la suite de la saison (ndlr : la phase retour débute le 6 février).

**LDB :** Avant ce match de Coupe, tu as déjà inscrit 6 buts lors des 10 matches de la phase aller du championnat. Quel bilan dresses-tu ?

**J.M.T :** Je pense avoir répondu du présent puisque j'ai marqué presque la moitié des buts de mon équipe (ndlr : 13 buts au total). Hormis ces 6 réalisations, j'ai délivré 3 passes décisives, donc le bilan est positif individuellement.

**LDB :** Tu as évolué dans les championnats congolais, rd-Congolais et tunisien. Au regard de ses compétitions, comment jauges-tu le championnat de Bahreïn ?

**J.M.T :** C'est d'un assez bon niveau, avec de nombreux joueurs étrangers, notamment des Brésiliens et des Argentins. Je dirais que c'est un peu en dessous du championnat tunisien, mais plus homogène que le championnat de la RDC.

**LDB :** Et en termes d'infrastructures ?

**J.M.T :** Ici, c'est magnifique, dans chaque club. Tout est fait pour que les joueurs soient compétitifs.

**LDB :** Tu es sous contrat jusqu'en fin de saison. Quels sont tes projets ?

**J.M.T :** Je sais que le club discute avec mon agent pour une prolongation. Moi, je me concentre sur le terrain pour aider le club à remonter au classement et pour améliorer mon bilan. La phase retour démarre le 5 février et je suis prêt à tout casser.

**LDB :** En tant que joueur congolais, tu restes candidat à la sélection nationale. Penses-tu que ce soit un handicap média-



Jacques Medina Thémopelé à la relance à Bahreïn (DR)

**tique et sportif de jouer à Bahreïn ?**

**J.M.T :** Je ne crois pas. Si je suis performant, je pense que ça attirera l'attention de qui de droit. A moi de tout donner, la suite dépend des décideurs. Pour moi, la sélection congolaise est un objectif majeur.

**LDB :** Pour la suite de ta carrière, dans quel championnat aimerais-tu évoluer ? Quel type de

**football te correspond le plus ?**

**J.M.T :** Je pense que le jeu pratiqué en Bundesliga est celui qui me correspond le mieux. C'est un championnat rapide, avec un football de transition qui permet aux attaquants de briller. J'aime cette vision collective du foot, être à la conclusion d'un travail d'équipe. Dans un autre genre, la Liga espagnole reste une référence.

Camille Delourme



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO | ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**VOS ANNONCES À PETIT PRIX**

*Participez A La Can 2023*

Bénéficiez d'une visibilité internationale optimale

NOS 4 SITES WEB | NOS 03 JOURNAUX





**QUATS DE FINALE**

Vendredi 02/02/2024

NIGERIA		18:00		ANGOLA
RD CONGO		21:00		GUINÉE

Samedi 03/02/2024

MALI		18:00		CÔTE D'IVOIRE
CAP-VERT		21:00		AFRIQUE DU SUD



Victor Osimhen/AFP



Gelson Dala/AFP



François Kemano/AFP



Alassane Sinayoko/AFP



Teboho Mokoena/AFP





Christian Kouamé/AFP



Ryan Mendes/AFP



TRIBUNE LIBRE

## Eveil national. L'importance de la congruence en tant que valeur morale

La congruence, souvent définie comme l'harmonie et la cohérence entre nos pensées, nos paroles et nos actions, émerge comme une valeur morale fondamentale. Dans un monde où les valeurs éthiques jouent un rôle crucial dans le tissu social, la congruence se distingue comme une boussole morale, guidant les individus vers l'intégrité et la crédibilité. La congruence, en tant que valeur morale, possède un impact sur les relations humaines, la confiance et le développement personnel.

Au cœur de toute relation significative réside la congruence. Lorsque nos actions reflètent nos convictions profondes et que nos paroles sont en accord avec nos intentions, la confiance prospère. La congruence établit un terrain solide pour des relations authentiques, libérées des fissures créées par le mensonge ou la dissimulation. Dans le domaine personnel et professionnel, la congruence favorise un climat de transparence, renforçant les liens entre individus.

La congruence sert de baromètre à notre intégrité personnelle. Elle exige une réflexion constante sur nos valeurs, nous incitant à aligner nos choix avec ce en quoi nous croyons réellement. En restant congruents, nous préservons notre intégrité, consolidant ainsi notre estime de soi. En revanche, un écart entre nos principes et nos actions peut entraîner des conflits internes, sapant la confiance que nous avons en nous-mêmes.

La confiance repose sur la certitude que nos interlocuteurs agiront de manière cohérente avec leurs engagements. La congruence alimente cette confiance en éliminant le doute et en cultivant une atmosphère de fiabilité. Dans un monde où la méfiance peut être monnaie courante, la congruence devient un catalyseur essentiel pour édifier des relations durables, que ce soit dans le cadre familial, amical ou professionnel.

Cette valeur morale joue un rôle clé dans le développement personnel. En recherchant l'alignement entre nos aspirations et nos actions, nous créons un parcours cohérent vers la réalisation de soi. La congruence offre une base stable pour la croissance personnelle, permettant aux individus de rester fidèles à leurs valeurs tout en évoluant dans leur compréhension de soi et du monde qui les entoure.

En somme, la congruence transcende le simple alignement des pensées, des paroles et des actions. Elle se pose en tant que valeur morale fondamentale, nourrissant des relations saines, renforçant l'intégrité personnelle, favorisant la confiance mutuelle et facilitant le développement personnel. Dans un monde complexe et en constante évolution, la congruence émerge comme une boussole morale essentielle, guidant les individus vers une vie empreinte d'authenticité et de résonance personnelle.

**Nancy Kiminou,**  
chargée de la communication  
du HCICEM

FOOTBALL

## Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

**Belgique, 23<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Bon match nul de Courtrai sur la pelouse du FC Bruges (3-3). Remplaçant, Mampassi est entré à la 82<sup>e</sup> minute et auteur d'une passe décisive pour Seck à la 90<sup>e</sup>+7 minutes.

En supériorité numérique, le Cercle Bruges s'incline à Westerlo (2-4). Sans Senna Miangué, resté sur le banc.

**Ecosse, 15<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Pas de vainqueur entre Livingston et Ross County (2-2). Dylan Bahamboula n'était pas sur la feuille de match, contrairement à Loick Ayina, titulaire dans l'axe de la défense des visiteurs.

**Roumanie, 23<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Durel Avounou est resté sur le banc lors du succès du CFR Cluj face à Voluntari (4-1).

**Suisse, 21<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Les Young Boys de Berne corrigent Yverdon (5-1). Remplaçant, Sylver Ganvoula est entré à la 81<sup>e</sup> minute, à 3-1. Un bon centre pour Monteiro, un poil court pour le triplé.

**Ligue 1, 19<sup>e</sup> journée**

Le Stade brestois rapporte un bon point du Parc des Princes (2-2). Titulaire dans son couloir gauche, Bradley Locko est trop court de quelques centimètres pour empêcher Kolo Muani de marquer le second but parisien (45<sup>e</sup> min). En revanche, son ouverture pour Satriano emmène l'égalisation bretonne (2-2, 80<sup>e</sup> min). Remplacé à la 81<sup>e</sup> minute.

Strasbourg prend un point à Clermont (1-1). Junior Mwanga a été remplacé à la 86<sup>e</sup> minute, Dilane Bakwa a été averti à la 90<sup>e</sup>+9.

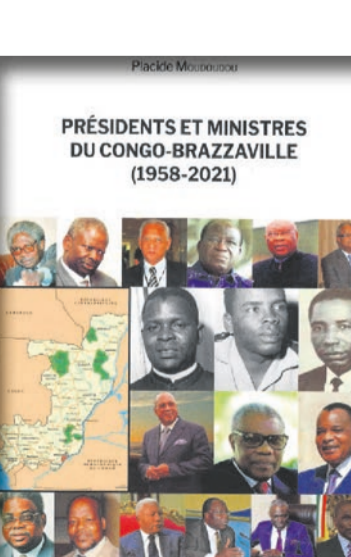
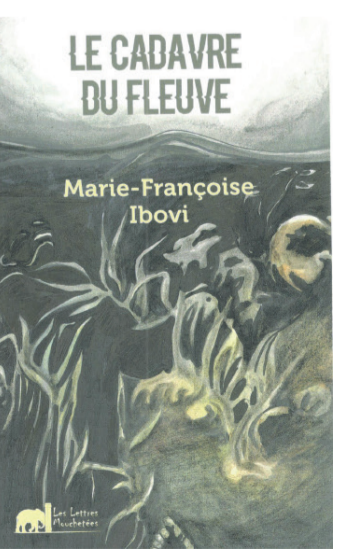
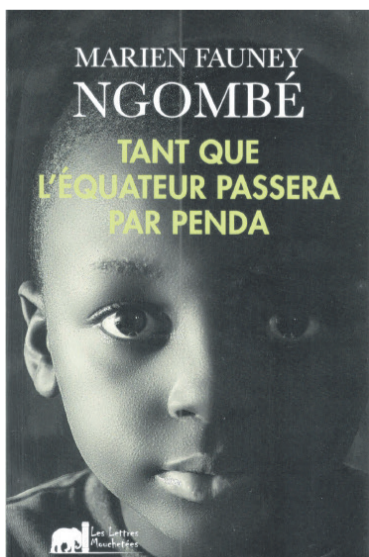
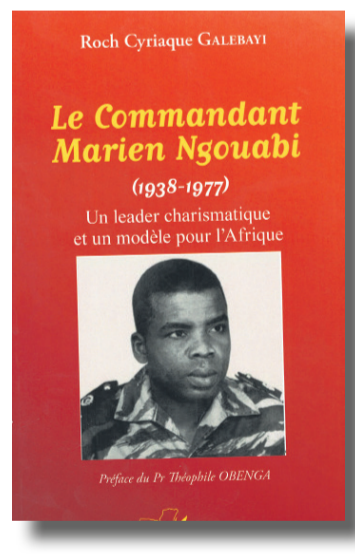
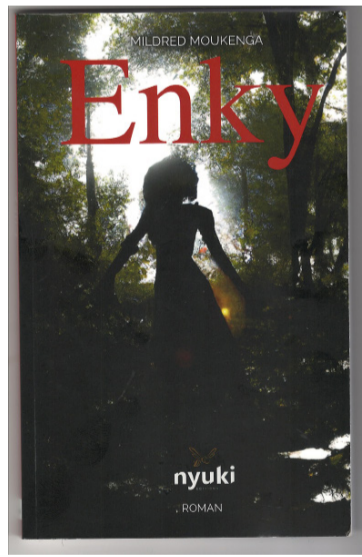
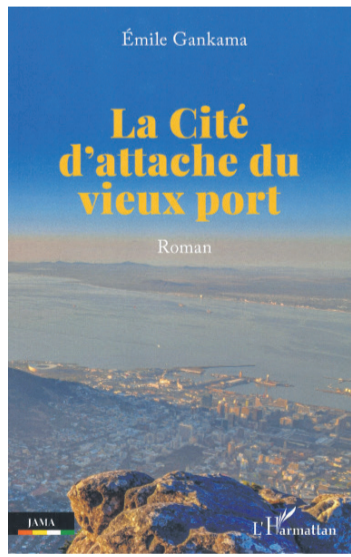
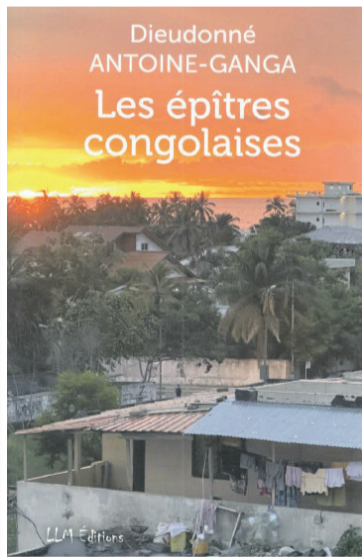
Loris Mouyokolo est resté sur le banc lors du 3-3 entre Lorient et Le Havre. En infériorité numérique dès la 11<sup>e</sup> minute, Monaco rapporte un point de Marseille (2-2). Sous les yeux de Chrislain Matsima, resté sur le banc.

Sans Yannis Mbemba, mais avec Enzo Mongo sur le banc, Nantes fait match nul à Reims (0-0).

Toujours pas de Warren Tchimbembé dans le groupe de Metz, défait à Nice (0-1). Toujours convalescent, Alexis Beka Beka n'était pas dans le groupe niçois.

Camille Delourme

LIBRAIRIE LES MANGUIERS **EN VENTE**





**SOLUTION :**  
Le mot-mystère est : *rugbyman*

R A B C T R  
M I L L I A R D A I R E  
D O L V O D K A U  
L I P I D E S I R A S  
C I A O E C H E C S  
J U N G L E R I A I  
L E M P E S T E N T  
M E C E L U O P T E  
H O N O R E O H  
D O U X R O B I N E T  
S T Y L E E R G U  
N I D Y S P N E E S  
R I E N S I R U E  
N I L C R I E R E S  
S E C H A R E J E T

S A V E U R T O I  
O M E T E A U N  
R E N E S V E L O  
T R I T H E A U  
I N O E R O T I  
E T A M P E R E  
A N S R A X E  
A I I D E A L C  
M E S S E V E T O  
I E M O I I L  
R A N C E L A R E  
A R T L U I R E  
L A I N E S E R F

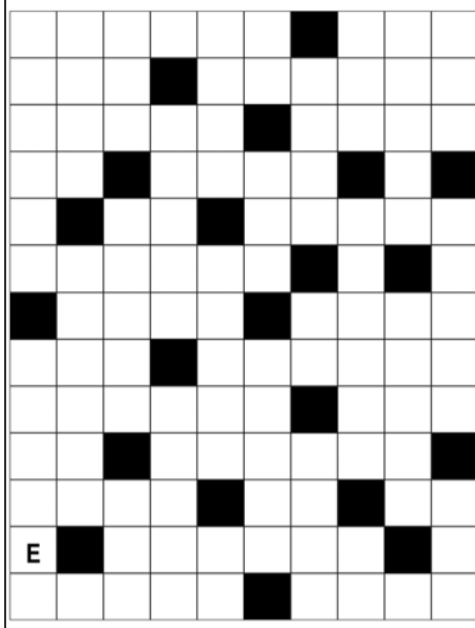
• SOLUTION DE LA GRILLE N°143 •

5	2	4	9	1	3	8	7	6
1	3	7	8	4	6	5	2	9
6	9	8	2	5	7	3	1	4
7	8	3	4	2	9	6	5	1
4	6	9	1	7	5	2	3	8
2	1	5	3	6	8	9	4	7
3	4	6	5	9	1	7	8	2
8	7	2	6	3	4	1	9	5
9	5	1	7	8	2	4	6	3

• SOLUTION DE LA GRILLE N°154 •

7	5	9	8	4	3	1	6	2
8	1	4	2	6	9	3	5	7
2	3	6	7	5	1	4	9	8
1	2	7	6	3	8	9	4	5
9	4	5	1	7	2	8	3	6
6	8	3	5	9	4	2	7	1
5	9	1	3	2	7	6	8	4
3	6	8	4	1	5	7	2	9
4	7	2	9	8	6	5	1	3

MOTS CASÉS 10X13 • N°190



- 2 LETTRES**  
AI - ET - HE - NE - NI - PI - RA - SU - TU
- 3 LETTRES**  
AIE - ECU - EST - MAL - PAN - QUI - TAS - TES - UNE - USE
- 4 LETTRES**  
ACRE - AIES - AMER - EPEE - GEMI - MEAT - PIFI - SURS - TETE - TIEN
- 5 LETTRES**  
ARIDE - CRISE - ELISE - ENFLE - FRIPE - PEINE - REGNE - RUINA - SALEE - STAGE - STAND
- 6 LETTRES**  
APNEES - ERAFLE - FRITES - IMITAI - OTARIE - PAQUET - PEAGES - PECHER - PUANTS - REGAIN - ROUGES

RETRAIT D'UN MEMBRE METTENT À L'OMBRE	VILLE DE CAMBODGE COULEUR DU TEMPS	FÊTE RELIGIEUSE	SOUDÉE CONJONCTION	DANS LA GAMME TENDUE	SIDÉRATION NÉGATION
VIEUX SUPPLICE VIEUX PARIS	OUVRE GRAND LA BOUCHE FRÈRE MEURTREUR	VILLE DE NORMANDIE DANS LA GAMME	LENTILLES AROMATE	INVENTERA	
BOISSON CHAUDE TRANSPORT DE TROUPE	PORTE DE SORTIE LUSTRES À NOUVEAU	MAUVAIS PENCHANT	COURS D'EAU DEBAUCHE		
OBSCURCI NÉGATION	IDENTITÉ BANCAIRE	FRÈRE D'IPHIGÈNE PRIMITIF	ÉRODER ÉCHARPE	FAIRE DU SURPLACE	
CERVEAUX AU BUREAU ALLIANCE	TRAVAILLER EN AMATEUR TIRÉ AU CANON	JEU DE STRATÉGIE FEMME D'INFIDÈLE	FIN DE PARTIE	ACCUEILLI	
DANS LA GAMME	AMORPHE JEUNE	DESERT AU SAHARA			
LANGAGE INFORMATIQUE CARDINAL	PUBLIC	PROTÈGE LE MAJEUR	MÈNE À L'AUTEL	PRÉPOSITION MOT DU BREXIT	
ENVREE			ÉCHEC CURSANT		

O E D N A M A P E M V B E E V  
M C C O C C Y X A I A K T L I  
O S E R U M E D R B O C A A S  
T R C A Y N A G E A E D R R Q  
E U O C N C U U R P H A E I U  
U O L A A L R A S E C V I P E  
R L E M E R K U S R A O U S U  
G E V D E J S I A R T C G I X  
E V I T A T O R T U S A I D U  
N S E R G N O C M C I T F A E  
I O A Y D E E L A H P E C R U  
E R O T S A C P G E R A U O T  
V B A R N U M T A M B O U R R  
R E N A L P I B U T O P I E E  
E T U M I Z A L U S T R E R V

- ADHESION
- AMANDE
- ANNEXE
- AVOCAT
- AZIMUT
- BABEURRE
- BARNUM
- BIPLAN
- CASTOR
- CEPHALEE
- COCCYX
- CONGRES
- FIGUIER
- GENIEVRE
- KARAOKE
- LUSTRE
- MACADAM
- MACARON
- MADRIER
- MARTYR
- MOTEUR
- OCEAN
- PERRUCHE
- PISTACHE
- RADIS
- ROTATIVE
- SERUM
- SORBET
- SPIRALE
- SUSPECT
- TAMBOUR
- TAPENADE
- TOUAREG
- TRAVERS
- UTOPIE
- VELOCE
- VELOURS
- VERTUEUX
- VIRGULE
- VISQUEUX

• SUDOKU • GRILLE N°142 • DIFFICILE •

		4		6	9
	1	9			
	8	5		2	3
		7	4		8
		1	3		
1		8	9		
2	8		6	9	
			7	5	
6	3		4		

• SUDOKU • GRILLE N°153 • FACILE •

	7		8	6	
1	6	4	7		3
3	9		5	8	4
6			9	3	
	3	7		6	2
		2	5		7
4	8	1		5	2
2		3	4	7	9
9	5			1	



## ÉCOTOURISME

## Le parc national de Nouabale-Ndoki espère attirer des touristes

Après trente années de succès dans la conservation, le parc national de Nouabale-Ndoki intensifie les activités touristiques. Un site web à l'image du parc a été lancé, le 31 janvier, pour promouvoir son potentiel écotouristique à l'aide des vidéos et photos inédites.

Créé le 31 décembre 1993, le parc national de Nouabale-Ndoki a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2012, en tant que composante du paysage du Trinational de la Sangha. La publication d'un site web dédié, à l'occasion de la commémoration du trentième anniversaire du parc, marque un tournant dans la politique de gestion de cette aire protégée qui couvre une superficie totale de 4 334 km<sup>2</sup>.

Nouabale-Ndoki est le premier parc national certifié Gorilla Friendly™, garantissant que les meilleures pratiques sont en place pour toutes les opérations liées aux gorilles. Par ailleurs, le parc abrite une importante population de mammifères, dont des espèces emblématiques comme les éléphants de forêt, les chimpanzés, les gorilles des plaines de l'Ouest et les bongos, ainsi qu'une diversité de reptiles, d'oiseaux, d'insectes. Il est couvert d'une flore riche, avec des acajous centenaires et des arbres de grand diamètre essentiels à la capture du carbone.

Depuis 2014, le parc est ad-

ministré par la Fondation Nouabale-Ndoki, dans le cadre d'un accord de partenariat public-privé entre le ministère congolais de l'Économie forestière et la Wildlife Conservation Society. Son succès réside dans la conservation communautaire, la recherche scientifique et de développement local, même si les menaces anthropiques subsistent autour du site, notamment le développement des infrastructures routières et la pression démographique croissante.

Des progrès importants ont néanmoins été enregistrés en matière de lutte contre le trafic illicite des espèces sauvages ou le braconnage.

« Nous n'avons détecté aucun éléphant tué dans le parc cette année, une première depuis que nous y collectons des données. Ce succès intervient après une



décennie d'efforts concertés pour protéger les éléphants de forêt du braconnage armé au sein du parc », a affirmé le directeur de l'unité de gestion du parc, Ben Evans, avant de

saluer le cadre de partenariat ayant favorisé la montée en puissance des éco-gardes et le respect de la loi.

En effet, le parc veut être irréprochable au plan de la

Un des nombreux pachydermes dans le parc DR

participation communautaire et de la protection des droits des autochtones. Il a contribué au développement local, avec la création des emplois à long terme, y compris des écoles, des centres de santé et de l'eau potable. Par exemple, les centres de santé de Makao et Bomassa accueillent jusqu'à 250 patients par mois. Près de 300 élèves à Bomassa et Makao sont scolarisés grâce au parc.

**Fiacre Kombo**

**« Nous n'avons détecté aucun éléphant tué dans le parc cette année, une première depuis que nous y collectons des données. Ce succès intervient après une décennie d'efforts concertés pour protéger les éléphants de forêt du braconnage armé au sein du parc »**

## AFFAIRES SOCIALES

## Des personnes vivant avec handicap en formation entrepreneuriale

Avec l'appui de l'ambassade des Etats-Unis, l'association Leb Congo a lancé la cinquième édition d'un programme de formation visant à faciliter l'insertion socio-professionnelle des jeunes, hommes et femmes, vivant avec handicap.

« Cette édition est orientée vers les métiers. Pendant six semaines, les bénéficiaires de la formation vont apprendre, entre autres, les techniques de transformation agro-alimentaire, de fabrication des produits artisanaux », a expliqué le président de Leb Congo, Precy Ndongui. La formation, a-t-il précisé, concerne cent jeunes dont cinquante à Brazzaville et autant à Pointe-Noire.

Pour le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Eugène Ikounga, cette formation gratuite s'inscrit dans le cadre de la politique d'insertion socio-professionnelle des personnes vulnérables.

« Elle donne la possibilité à chacun des bénéficiaires vivant handicap d'être autonome, de retrouver leur place dans la société », selon lui.



Les organisateurs et les bénéficiaires de la formation Adiac

**« Handicap ne signifie pas incapacité »**

Par ailleurs, l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugène Young, a souligné que les personnes handicapées sont généralement confrontées à des défis plus importants en matière d'accès et d'opportunités. Une situation qui, selon lui, n'est pas propre au Congo. « Nous avons financé ce programme pour soutenir les initiatives entrepreneuriales de cette communauté vulnérable », a indiqué le diplomate américain. « Handicap ne signifie pas incapacité », a-t-il poursuivi, s'adressant aux bénéficiaires de ce programme de formation. L'ambassadeur Eugène Young a souhaité que la collaboration avec Leb Congo se poursuive pour former davantage de personnes défavorisées à l'entrepreneuriat et leur donner la chance de s'épanouir afin qu'ils contribuent au développement.

**Rominique Makaya**